

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 22 avril 2008 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Hélène Farsa, Paule Fortier, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lise Landry, Lucie Ouellette, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Jean Paquette et Stéphane Racine, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Mmes Julie Brunelle, secr. gén. adj. et Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin., MM. Denis Riopel, dir. serv. ress. mat. et Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin.

MM. Daniel Legault et Michel Phaneuf ont prévenu de leur absence.

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CC-080422-2871

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 25 mars 2008.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CC-080422-2872

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

5. Recommandations de la commission d'étude éducative :
  - 5.1 Calendriers scolaires 2008-2009 en milieu carcéral – adoption pour consultation;
6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
  - 6.1 Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2008-2009 – adoption;
  - 6.2 Budget des investissements 2008-2009;

- 6.3 Politique des frais exigés des parents et des usagers – grille tarifaire 2008-2009;
- 6.4 Politique de communication – adoption;
- 7. Travaux dans nos établissements :
  - 7.1 Remplacement des portes et fenêtres et réfection de la maçonnerie : école Félix-Leclerc – adjudication de contrat;
- 8. Représentation de la CSSMI à des organismes :
  - 8.1 Conseil d'administration du CLD de la MRC Deux-Montagnes;
- 9. Fondation institutionnelle de la CSSMI : formation d'un conseil d'administration provisoire;
- 10.1 Compte rendu de la commission d'étude éducative du 4 mars 2008;
- 10.2 Compte rendu de la commission d'étude administrative du 18 mars 2008;
- 10.3 Compte rendu du comité consultatif du transport du 7 février 2008;

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

### **Adopté**

Mme Guylaine Richer et M. Denis Claude Blais occupent leur siège à 19 h 40.

### **CALENDRIERS SCOLAIRES 2008-2009 EN MILIEU CARCÉRAL - CONSULTATION**

Résolution n° CC-080422-2873

*ATTENDU* que l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la commission scolaire établit le calendrier scolaire de ses centres de formation professionnelle, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

*ATTENDU* que l'article 254 de cette même loi stipule que le calendrier scolaire est objet de consultation auprès des enseignants;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction du service de la formation générale adulte et professionnelle, ainsi que de la direction du centre dont relèvent ces activités;

*ATTENDU* le résultat des discussions tenues avec le Service correctionnel du Canada, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les directions des pénitenciers;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER*, aux fins de consultation, auprès du comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire des secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale adulte (CCDPOS), les projets de calendriers scolaires 2008-2009 pour la formation en milieu carcéral;

*DE DEMANDER* le retour des avis pour le 16 mai 2008;

*DE VERSER* lesdits documents au répertoire des présentes, sous la cote 496.

### **Adopté**

**ORIENTATIONS, OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION  
DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2008-2009**

Résolution n° CC-080422-2874

*ATTENDU* les orientations établies par le conseil des commissaires;

*ATTENDU* les prescriptions de la Loi sur l'instruction publique;

*ATTENDU* la consultation effectuée auprès du comité de parents et des autres instances de la Commission scolaire;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Louis Kemp

*D'ADOPTER* le document « Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire – Année 2008-2009 »;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 497.

**Adopté**

**BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2008-2009**

Résolution n° CC-080422-2875

*ATTENDU* le plan triennal des investissements pour la période 2008-2011;

*ATTENDU* le projet de règles budgétaires pour l'année 2008-2009, ainsi que la réaction de la Commission scolaire de concert avec les principaux acteurs du réseau scolaire;

*ATTENDU* la recommandation du comité de la direction générale le 31 mars 2008;

*ATTENDU* la recommandation du comité d'étude et de développement le 1<sup>er</sup> avril 2008;

*ATTENDU* la recommandation du comité consultatif de gestion le 15 avril 2008;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative le 15 avril 2008;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER* le budget des investissements pour l'année 2008-2009, lequel comprend des projets d'améliorations, modifications et transformations des bâtiments (AMT) et de mobilier, appareillage et outillage (MAO), pour un montant de 4 478 657 \$;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 498.

**Adopté**

**POLITIQUE DES FRAIS EXIGÉS DES PARENTS ET DES USAGERS – GRILLE  
TARIFAIRE 2008-2009**

Résolution n° CC-080422-2876

*ATTENDU* la politique sur les frais exigés des parents et des usagers;

*ATTENDU* les responsabilités de la commission scolaire en ce qui concerne l'annexe 2 (grille tarifaire);

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Lucie Ouellette

*D'APPROUVER* la grille tarifaire pour l'année scolaire 2008-2009;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 499.

**Adopté**

### **POLITIQUE DE COMMUNICATION**

Résolution n° CC-080422-2877

*ATTENDU* la résolution n° CC-080122-2817 adoptée par le conseil des commissaires, afin de soumettre en consultation un projet de politique de communication auprès des conseils d'établissement, du comité de parents, du comité EHDA, des syndicats et de l'association des gestionnaires de la CSSMI;

*ATTENDU* les avis reçus dans le cadre de cette consultation;

*ATTENDU* la recommandation du comité de la direction générale, du comité consultatif de gestion et de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*D'ADOPTER* la politique de communication et de verser ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 500.

**Adopté**

### **REPLACEMENT DES PORTES ET FENÊTRES ET RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE – ÉCOLE FÉLIX-LECLERC**

Résolution n° CC-080422-2878

*ATTENDU* l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

*ATTENDU* la recommandation de Yves Woodrough & Associés, Architectes;

Il est proposé par Mme Johanne Roy

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de remplacement des portes et fenêtres et de réfection de la maçonnerie à l'école Félix-Leclerc à l'entrepreneur général Construction Des-Sard inc., pour la somme de 770 695 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* la présidente et le directeur général à signer ledit contrat.

**Adopté**

### **DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CLD DE LA MRC DEUX-MONTAGNES**

Résolution n° CC-080422-2879

*ATTENDU* l'intérêt de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles de poursuivre son implication dans le développement économique et social de la région par sa participation au conseil d'administration des centres locaux de développement sur son territoire;

*ATTENDU* que cette implication passe notamment par les dossiers de la formation générale adulte et professionnelle;

*ATTENDU* que M. Benoît Lebel, directeur au Centre de formation professionnelle, l'Émergence siège actuellement à titre d'administrateur issu du milieu institutionnel (éducation) au conseil d'administration du CLD de la MRC Deux-Montagnes;

*ATTENDU* que le CLD de la MRC Deux-Montagnes recevra des candidatures pour le renouvellement de certains postes d'administrateur au sein de son conseil d'administration lors de son assemblée générale annuelle le 22 mai 2008;

Il est proposé par Mme Nadine Blais

*DE RECOMMANDER* la candidature de M. Benoît Lebel, directeur au Centre de formation professionnelle, l'Émergence au poste d'administrateur issu du milieu institutionnel (éducation) au conseil d'administration du CLD de la MRC Deux-Montagnes pour un mandat d'une durée de deux ans.

### **Adopté**

### **ADMINISTRATEURS PROVISOIRES À LA FONDATION DE LA CSSMI**

Appel de candidature

La présidente appelle les propositions pour ces quatre postes :

M. Louis Kemp propose Mme Johanne Beaulieu;  
Mme Estelle Labelle propose M. Stéphane Racine;  
Mme Johanne Beaulieu propose M. Michel Phaneuf;  
Mme Nadine Blais propose Mme Estelle Labelle;  
Mme Karine Lefrançois propose la clôture des mises en candidature.

Les quatre personnes acceptant d'être mises en candidature, elles sont déclarées élues.

### **FONDATION DE LA CSSMI : FORMATION D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE**

Résolution n° CC-080422-2880

*ATTENDU* la constitution d'un comité ad hoc par le conseil des commissaires pour étudier la formation d'une fondation institutionnelle à la CSSMI (rés. n° CC-071127-2782);

*ATTENDU* les travaux du comité ad hoc, lesquels démontrent que la création d'une telle fondation est souhaitable et ne viendrait pas en compétition avec les différentes fondations des établissements de la CSSMI;

*ATTENDU* la nécessité que la fondation institutionnelle ait un caractère régional de manière à réaliser ses activités de financement en marge de celles des fondations des établissements;

*ATTENDU* qu'il est nécessaire qu'une telle fondation soit incorporée en organisme sans but lucratif;

*ATTENDU* que cette incorporation est facilitée par la désignation d'administrateurs provisoires, lesquels devraient rendre compte de l'évolution des travaux au comité ad hoc sur la fondation institutionnelle;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

*D'AUTORISER* la constitution d'une fondation institutionnelle de la CSSMI;

*DE NOMMER* les quatre commissaires suivants, Mmes Johanne Beaulieu et Estelle Labelle, MM. Stéphane Racine et Michel Phaneuf, en plus de la présidente de la CSSMI qui y siège d'office, pour agir à titre d'administrateurs provisoires de la fondation institutionnelle à être créée pour la CSSMI;

*DE DEMANDER* à ces administrateurs provisoires de s'assurer que les lettres patentes, règlements ou statuts de la fondation institutionnelle prévoient le maintien d'une majorité de commissaires comme administrateurs de la fondation institutionnelle;

*DE DEMANDER* au comité ad hoc d'assurer le suivi des travaux des administrateurs provisoires et d'en rendre compte au conseil des commissaires;

*DE DEMANDER* au comité ad hoc de proposer au conseil des commissaires un projet de protocole d'entente entre la CSSMI et la fondation institutionnelle.

**Adopté**

#### **HUIS CLOS**

Résolution n° CC-080422-2881

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 20 h 30.

#### **SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CC-080422-2882

Il est proposé par M. Louis Kemp

*DE REPRENDRE* les délibérations en séance publique.

**Adopté**

Il est 20 h 50.

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CC-080422-2883

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 21 h.

Paule Fortier, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général